

FÉVRIER – FEBRUARY 2016

## ENTENTE GLOBALE ET NÉGOCIATIONS À DEUX NIVEAUX

**Le 3 février, le Syndicat a rencontré les gestionnaires du SCC à Ottawa au sujet des propositions de négociations à deux niveaux. Ce qui suit est un résumé des échanges qui ont eu lieu.**

**Les articles 21.05 (échanges de quarts) et 21.08 (pauses-repas) et l'annexe K (chevauchements, heures d'entrée et de sortie)** – Ces éléments sont liés à l'examen du comité paritaire sur les horaires autogérés. Nous avons proposé au comité la semaine du 7 mars pour visiter des lieux de travail qui utilisent les horaires autogérés. Nous attendons une réponse du SCC à ce sujet.

**Annexe E (exclusion des CX-3 et CX-4)** – Nous avons poursuivi notre fructueuse discussion au sujet de l'inclusion de formateurs de CX3 dans l'unité de négociation. L'employeur a fourni la description du poste et une liste des CX3.

**Droit aux pauses-repas** – L'employeur a déposé une contre-proposition relativement aux pauses-repas et à l'annexe D (arrêt de nuit lors d'escorte de détenus). Nous nous sommes entendus sur la proposition — sous réserve d'un accord sur le texte — qui n'avait pas été soumise lors de la négociation à deux niveaux. Nous examinons actuellement la contre-proposition subséquente que l'employeur a soumise par écrit le 10 février, lors des discussions dans le cadre de l'entente globale.

**Résumé des discussions du 10 février dans le cadre de l'entente globale.**

**Déploiements, postes à rotation lente et mutations par compassion** – Nous avons défini les objectifs, cerné les problèmes et proposé des solutions possibles lors d'un exercice sur tableau blanc. Le SCC a déposé une contre-proposition pour les mutations par compassion que nous examinerons attentivement.

**Suspension pendant une enquête** – Nous attendons toujours la contre-proposition du SCC sur ce sujet, et ce, depuis le 4 novembre.

**Preuve par bande audio et bande vidéo** – La réponse du SCC à ce sujet est des plus frustrante. Après de nombreuses discussions, nous avons déposé une contre-proposition. Nous croyions être proches d'un accord. La position actuelle du SCC est qu'on ne peut pas régler cette question dans le contexte de l'entente globale, car il s'agit d'une demande déposée à la table de négociation principale.

## GLOBAL & 2-TIER NEGOTIATIONS

**On February 3<sup>rd</sup>, the Union met with CSC managers on 2-tier bargaining proposals in Ottawa. The following is a summary of those exchanges.**

**21.05 (shift exchanges) & 21.08 (meal breaks times) and Appendix K (overlap, start & end times)** – Those are linked to joint committee review on self-scheduling. We proposed the week of the 7th of March for the committee to visit the self-scheduling sites we identified. We are waiting for CSC to come back to us.

**Appendix E (CX 3 & CX4 exclusion)** – We continued productive talks around the inclusion of CX3 trainers in the bargaining unit. The employer has provided the job description and a list of CX3 positions.

**Meal break entitlements** – The employer tabled a counter-offer relative to meal break entitlements and Appendix D (inmate escort overnight stopovers). We have tentatively agreed to the proposal, subject to agreement on the text, which was not submitted at two-tier. We are examining the employer's subsequent written counter-proposal, submitted on February 10 during Global Agreement discussions.

**The following is a brief summary of what we discussed at the February 10<sup>th</sup> Global Agreement talks.**

**Deployments, Slow Rotation Posts & Compassionate Transfers** – We identified goals, issues and possible solutions in a white board exercise. CSC tabled a counter-proposal on compassionate deployments, which we will examine.

**Suspension During Investigation** – We have been waiting for CSC to provide us with its counterproposal on this issue since November 4th.

**Video & Audio Evidence** – We are frustrated by CSC's response to this. After having numerous discussions on this subject, we made a counterproposal. We believed that we were close to settlement. CSC's current position is that the issue cannot be dealt with in the context of the Global Agreement as it is a demand at the main bargaining table.